

Le scoutisme pour les jeunes en situation de handicap



Être scout ou guide est une proposition faite à tout enfant ou jeune dans le respect de son caractère, sa santé, ses capacités, ses difficultés, ses compétences et ses centres d'intérêt.

Le projet éducatif du scoutisme, visant l'épanouissement du jeune pour le développement de tous ses potentiels, est un formidable levier pour l'éducation des enfants en situation de handicap.

Vivre la rencontre

Notre mouvement a fait le choix d'une relation éducative où l'on favorise dès le plus jeune âge la rencontre et le partage entre personnes valides celles en situation de handicap. Faire le choix de l'intégration c'est accepter de changer son regard, c'est accepter d'aller à la rencontre de l'autre afin de passer de « qu'est ce qu'il a ? » à « qui est-il ? ».

Le mouvement Scouts et Guides de France reconnait ainsi le scoutisme comme un droit fondamental fait à chacun. L'intégration d'enfants et de jeunes en situation de handicap est un choix éducatif, il ne s'agit pas d'une option facultative mais d'un engagement de tous.

S'enrichir par le partage

Pour les jeunes en situation de handicap, il s'agit d'acquérir une plus grande autonomie dans la vie quotidienne et dans les relations avec les autres, d'avoir par cette expérience d'intégration, une meilleure insertion dans la société, dans la vie professionnelle et relationnelle, de partager des activités et des émotions avec des jeunes de leur âge.

Pour les jeunes valides, il s'agit de faire l'apprentissage de la différence, de changer son regard et ses attitudes pour apprendre à mieux vivre ensemble. Il s'agit de combattre les comportements qui marginalisent ou qui excluent et de sortir d'une relation d'assistance pour en faire une relation d'échange.

Intégration handicap : lire le témoignage d'une cheftaine

L'intégration des enfants et des jeunes : une priorité

Spécifiquement, en ce qui concerne les jeunes adultes en situation de handicap mental, l'équipe « Vent du Large » permet à ceux qui ne peuvent assurer des responsabilités éducatives de continuer à vivre des activités scoutes adaptées et de partager avec d'autres adultes les valeurs du scoutisme. En 2009, seulement 300 enfants et jeunes en situation de handicap sont intégrés dans les groupes et 121 adultes sont accueillis dans des unités spécifiques. C'est pourquoi le développement de l'accès des enfants et des jeunes en situation de handicap dans le mouvement Scouts et Guides de France est une priorité.

Programme « intégration handicap »

Membre fondateur de la plateforme « Grandir ensemble » avec l'APF et Loisirs Pluriel, visant l'intégration des enfants en

situation de handicap dans les centres de loisirs, les Scouts et Guides de France veulent aujourd'hui en faire une réalité.

Tout enfant doit pouvoir être accueilli quelque soit son handicap avec les enfants de son âge. « Handicapés ou non, jouer, vivre et grandir ensemble ».

Les moyens pédagogiques et techniques doivent être adaptés pour que l'enfant en situation de handicap ne se contente pas de suivre les autres mais puisse grandir avec eux.

En savoir plus

Source et liens complémentaires : Site des Scouts et Guides de France

Contacter le service handicap au 01.44.52.37.79 ou handicap@sgdf.fr

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 -

https://charente.catholique.fr/services/sante/pastorale-des-personnes-handicapees/eglise-et-handicap/le-scoutisme-pour-les-jeunes